



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070487

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/06/2026 16H16 C:005360 I:20022
V/REF : 1069621
V/Email reçu le Lundi 29/06/2026 a 16H16

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01377
IMMEUBLE : MARL.DIETRICH -1377
32/36/38, COURS ANDRE PHILIP
MARLENE DIETRICH
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 10 Juillet 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N34 COURS ANDRE PHILIP - LOGEMENT DE MR NOUASSE GUEZO AU RDC TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DÉBLOCAGE ET REGLAGE DE VOLET ROULANT QUI EST HORS
SERVICE (BLOQUE)

Donneur d'ordre : M. A. SANTONI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 06/07 A 07H45 :
ARRIVE SUR PLACE, LOCATAIRE ABSENT ET RESTE INJOIGNABLE

LE 07/07 A 11H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR NOUASSE GUEZO AU REZ DE CHAUSSEE
REFIXATION DE L'ENROULEUR QUI AVAIT LACHE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 10/07/26 a 08H35 M. B CARRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	57,98	57,98
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	3	68,52	68,52



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070487

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	126,50
T.V.A. a 10,00%	12,65
TOTAL T.T.C.En EURO	139,15

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.